

## **Penser la guerre, éduquer à la paix : quelle culture pour construire l'esprit de défense à l'école ?**

*Il est dans la nature de l'homme d'opprimer ceux qui cèdent et de respecter ceux qui résistent. »*

Thucydide

« *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne* » (Déclaration universelle des droits de l'homme 1948)

L'école est ce temps d'apprentissage où l'enfant puis l'adolescent font l'expérience et la connaissance de l'altérité : la sociabilité, la solidarité, le respect des règles, les savoirs et l'environnement socio-culturel sont en permanence structurelle en tension avec la société réelle, et plus particulièrement dans le cadre des crises, où la violence s'affiche au quotidien, soit dans les événements du monde, soit dans la fiction. Personne n'est naturellement porté à une posture guerrière, chacun défend l'idée que la paix est une valeur suprême, du moins le pense-t-on par humanisme. La culture de la paix et de la non-violence en faveur des enfants du monde traverse beaucoup d'apprentissages scolaires. Chacun de ceux-ci est porteur d'éthique ; ils invitent aussi à la distanciation critique. Ceci tout au long de la vie.

Autrement dit la complexité sociale, culturelle, politique qui engendre le déclenchement des crises est un objet d'inquiétude qui peut entrer dans la classe. Pourtant, d'après Boris Cyrulnik, ce qui nous effraye, c'est une confluence d'informations non maîtrisées : « La peur n'est pas dans l'objet, elle se loge dans l'oreille de celui qui écoute. Ce qui n'empêche que l'adulte qui ose affronter le danger réel contrôle mieux sa frayeur que celui qui se laisse séduire par les marchands de peurs. On parle avec émotion des accidents d'avion parce qu'ils provoquent une représentation spectaculaire, alors qu'ils tuent infiniment moins que la douce et sécurisante sédentarité. Les attentats du 11 Septembre ont provoqué une déflagration mondiale tant les images étaient spectaculaires et effrayantes, alors que les accidents de voiture qui tuent chaque année deux fois plus envahissent peu notre conscience » (1). La lecture du temps présent si agité et ressenti comme dangereux peut être au bout d'une histoire raisonnée et critique qui lui donne sens, qui permet de décrypter le monde, et qui relativise telle situation de crise. Il est possible de penser aussi nos enseignements au prisme du couple guerre/paix et, au-delà, à une culture du risque sereine. Plus avant, s'il convient d'accepter l'opportunité d'une culture de défense et de sécurité à l'école, ce serait pour aider à construire une culture politique émancipatrice, celle qui éduque à la citoyenneté et à l'humanisme. C'est dire l'engagement déterminé pour une éducation démocratique : voilà l'esprit de défense, comme ambition. Les programmes d'histoire, de géographie, d'éducation civique permettent la mise en œuvre de cette vertu parce qu'ils obligent à la contextualité, au raisonnement et à la culture du débat. Le communautarisme peut être pensé comme le risque d'une rupture du lien social et donc une remise en cause des valeurs républicaines (sinon de l'intégrité des territoires). La spécificité française de cette trivalence enseignée doit aussi être l'occasion de questionner la culture de défense et de sécurité.

## D)-Guerres et paix dans nos disciplines : des évolutions récentes qui intéressent la culture de défense

- 1) La patrie, la guerre, la paix : la notion de défense s'est inscrite longtemps dans ce cadre structurel : le primat de l'instruction civique, du devoir de défense nationale. L'histoire et la géographie en ont été les réceptacles.**

### -les identités de la France

La connaissance des conflits a longtemps constitué le socle même de l'enseignement de l'histoire, comme un récit, comme une culture d'héritages mémoriels et de leçons d'héroïsme ou patriotiques inculquées. Du temps long, qui fait évoluer diversement la relation d'une société à la guerre, du partage des ordres, de l'engagement du mercenaire à celui du soldat citoyen, puis d'une armée professionnelle, prenons ici l'exemple de l'installation progressive, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, des Etats européens. Ceux-ci sont devenus ou se sont regroupés en Etats nationaux, ont acquis les motivations de nations et donc construit une culture patriotique, voire nationaliste. La culture de guerre a marqué les sociétés. Elle est ainsi longtemps au cœur des relations entre le politique, le social, l'économique et le culturel.

La France a connu plusieurs identités nationales, intimement liées aux ruptures de guerres, de révolutions, de paix. Après l'identité royale féodale, l'identité monarchique, l'identité révolutionnaire, c'est l'identité républicaine qui, essayant de faire la synthèse entre les précédentes, est devenue le socle patrimonial qui a enfanté l'identité démocratique. Celle-ci, et elle seule, permet de conjuguer les identités au pluriel, avec le droit à l'indifférence.

### La défense patriotique inculquée : les hussards noirs de la république, héritiers du mythe de Valmy.

Les manuels de cours moyen de G. Bruno restent emblématiques de cette volonté de mission qu'a donné la III<sup>e</sup> République à ses instituteurs. La préface du « Tour de France par deux enfants » (2) insiste sur l'importance de la connaissance de la patrie comme fondement de toute véritable instruction civique. L'histoire et la géographie sont ainsi mobilisées : « nos maîtres savent combien il est difficile de donner à l'enfant l'idée nette de la patrie.. ; pour frapper son esprit, il faut lui rendre la patrie visible et vivante... les jeunes héros ne parcourent pas la France en simples promeneurs désintéressés ; ils ont des devoirs sérieux à remplir et des risques à courir...en groupant ainsi toutes les connaissances morales et civiques autour de l'idée de la France, nous avons voulu présenter aux enfants la patrie sous ses traits les plus nobles, et la leur montrer grande par l'honneur. » Le premier livre de lecture et d'instruction pour l'enfant du même auteur (1877) consacre une leçon de choses au soldat : « (il) défend sa patrie contre les ennemis. Pour nous protéger, il risque sa vie. Petits garçons qui lisez ce livre, vous aussi, quand vous aurez 20 ans, vous serez soldat, et vous ferez à votre tour courageusement pour la patrie ce que les autres font maintenant pour elle » (3).

En mars 1905, est promulguée la loi rendant le service militaire universel. Le lien entre l'armée et la Nation, instauré depuis la loi Jourdan (1798) est consubstantiel du sentiment d'appartenance à la patrie. Le pacifisme internationaliste a échoué face à la culture de guerre à la fois pensée et subie, dans les temps de la Grande guerre. C'est la première fois, qu'autant d'hommes ont été mobilisés par les pays belligérants. L'idée de « guerre juste » est revivifiée par la Résistance et la libération contre l'occupation et le nazisme, mais aussi avec les guerres d'émancipation coloniale.

### Crise de l'identité nationale ou changement d'échelle et d'enjeux ?

Pascal BRUCKNER parle de crise de l'identité nationale(4) : d'après lui, parmi les facteurs de celle-ci, il y a d'abord la réduction de la puissance de la France depuis la fin de l'empire colonial ; l'altération des paramètres traditionnels de la souveraineté : territoire, frontières, service militaire, monnaie, avec la disparition du franc ; l'insertion dans un espace européen où la puissance moyenne est ravalée au rang des autres, l'affaiblissement du pouvoir d'Etat. L'histoire, la géographie, l'éducation civique ont ouvert leurs objets d'étude à toutes les échelles de temps et d'espace, vers les enjeux européens ou la mondialisation. Certains s'émeuvent que la France soit moins connue des jeunes que l'histoire ou la géographie d'autres pays. L'absence de guerre, l'absence d'ennemis aux frontières ont sans doute émoussé l'esprit de défense, la prévention des guerres passant par la dissuasion nucléaire et surtout l'éducation pacificatrice. Le rayonnement de la France, en terme de puissance et d'influence n'est plus une priorité dans les représentations du français moyen... Les enjeux de défense ont aussi évolué : Le sentiment d'une paix durable en Europe mais surtout la déterritorialisation des risques et menaces ont repoussé la vigilance aux institutions et professions spécialisées : la société de la défiance passe par le débat politique. La sécurité questionne la démocratie.

## **2) l'apprentissage démocratique au cœur de la culture de défense, une autre dimension fondamentale de la conscience nationale et universelle**

-le service national est suspendu mais le devoir du citoyen est maintenu.

Sans l'abroger, la loi du 28 octobre 1997, a suspendu la conscription. Le service national reste un devoir du citoyen. Avec la professionnalisation des armées, la défense a été et reste en grande partie perçue comme l'affaire des militaires. Le lien armée-nation se distend : est-ce un risque de régression démocratique ?

-une culture de défense globale qui implique l'engagement citoyen.

Après les guerres mondiales et totales du XX<sup>e</sup> siècle, la conception même de la défense a évolué, théorisée avec la Guerre froide. L'ordonnance gaullienne de 1959 (abrogée mais reprise dans le code de la Défense de 2004) définit le concept de façon globale : la défense est certes, militaire, mais elle est aussi civile, dans la pluralité de ses formes, politique, économique, sociale ou culturelle. Les notions de guerre et de paix ne sont donc que des aspects parmi d'autres du concept, auquel s'adjoint celui de sécurité. Depuis les années 1990 le concept de crise remplace même celui de guerre, la paix retrouvée devient une « stabilisation du théâtre ».

-Le primat va au pouvoir politique dans une démocratie où le peuple est souverain, décide s'il veut ou pas défendre seul sa souveraineté, l'intégrité de son territoire et la sécurité des populations et conduire sa politique de défense, via les pouvoirs institutionnels issus du suffrage universel. Le choix de cette volonté politique s'est complexifié par la construction d'un maillage de réseaux d'alliance ; l'appartenance à diverses organisations politico-militaires, l'imbrication géopolitique devant rendre difficile la décision d'une entrée unilatérale en guerre. En France, le budget de la défense qui est voté au parlement ou l'élaboration d'un nouveau « Livre blanc » sur la défense, voulu par le chef de l'Etat, chef des armées, atteste de la liaison constitutionnelle entre institutions et politique de défense, du débat démocratique à la décision. Celle-ci s'inscrit dans une évolution historique où le poids du parlementaire est objet d'étude (depuis les entrées en guerre au XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'intervention militaire dans le cadre d'accords internationaux aujourd'hui) face au pouvoir exécutif.

-Que devient la culture de paix ? La paix n'est plus l'absence de guerre : nécessité d'une géopolitique des risques et de la sécurité.

Le 10 décembre 1948, l'assemblée générale des Nations Unies a adopté et proclamé la Déclaration universelle des droits de l'homme, reprenant largement la DDHC de 1789. Ces principes universels, porteurs d'émancipation s'inscrivent dans les droits inaliénables et doivent contrer les risques de violences ou de guerre : « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ... La méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité... l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme. Il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression. Il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations... » La paix est donc pensée et construite par les Nations Unies. Cette paix implique les politiques dans son organisation ; le conseil de sécurité se dote de la possibilité de projeter (ou pas) des forces militaires internationales que sont les casques bleus mis à disposition par les Etats. Le devoir d'ingérence humanitaire se heurte au principe fondamental du refus du droit d'ingérence ; au nom du droit, d'un ordre et d'une justice internationale, l'ONU, ses casques bleus et ses tribunaux pacifient et agissent contre le risque d'une paix injuste ou d'intérêts politiques, porteuse de violences. Indéniablement, la paix progresse dans le monde malgré tout, en lien avec une opinion internationale qui est sensibilisée à la solidarité, via les médias.

-comprendre les enjeux de défense c'est aussi faire progresser la paix.

Dans une société démocratique, la défense repose sur un ensemble de principes du droit, sur des lois. Les fondements de l'action militaire sont liés à la situation de crise, aux affronts de puissance ou de valeurs, aux intérêts vitaux, aux injustices commises qu'on ne peut pas accepter et que l'on doit combattre. A partir d'un seuil que les sociétés admettent, on peut accepter l'usage de la force publique (pour contrer des violences privées), l'utilisation d'une capacité de coercition pour arrêter cette violence. Cela va jusqu'à la mort des responsables de ces excès mais aussi celle des défenseurs d'un retour à la justice et à la paix. On est au cœur de la spécificité de l'armée : l'usage de la force maîtrisée, liée au primat de la décision politique.

## **II)- La construction de l'esprit de défense passe par les disciplines enseignées**

**1)-les concepts et les contenus des programmes d'histoire-géographie ont évolué ; il n'y a pas pour autant de caporalisation de la pensée.**

-Penser et enseigner l'Histoire-Géographie : une vision dynamique et critique du monde

*« Cet univers des conflits, avec leur cortège de drames, de bruit et de fureur, garantit le règne du factuel dans l'approche du passé. Le vertige des dates, articulées dans une causalité linéaire imparable, interdit souvent toute prise de distance propre à construire une vraie réflexion sur ces drames » ( 5)*

La recherche universitaire récente a fait évoluer les concepts et les objets d'histoire et introduit d'autres dimensions, au couple guerre/paix. Prenons l'exemple de l'impact récent sur

les programmes d'histoire des séries technologiques, (programmes les plus récents) qui montre à l'évidence d'autres postures qui répondent aux finalités de l'enseignement au lycée, c'est-à-dire une vision dynamique et critique du monde, invitant à la pluralité des temps historiques, à l'approche concrète et vivante, à l'étude de cas, à la réflexion historique et éthique (6) : « La guerre marque profondément l'Europe du premier XXe siècle et ses peuples. On analyse les dimensions géopolitiques des deux conflits mondiaux, leurs caractères spécifiques, la violence vécue par les combattants et les civils » Guerres et paix sont un thème d'étude long qui va de 1914 à 1946, trente années d'un ensemble troublé qui sont revisités. « On montre la diversité du pacifisme, les problèmes qu'il rencontre, son influence. L'Italie, ébranlée par la Première Guerre mondiale, devient un pays totalitaire. On étudie la réalité de la vie quotidienne sous le fascisme. Auschwitz est un vaste complexe, construit à partir de 1940. Il constitue un élément de la politique concentrationnaire nazie et surtout un instrument majeur de la politique d'extermination des juifs d'Europe. Il est devenu un lieu de mémoire. »

L'enseignant d'histoire est ainsi invité à sortir de l'histoire factuelle et linéaire, pour questionner tous les temps de l'histoire de cette période qui ont enfanté le temps présent ; il est amené à interroger la dualité guerre/paix dans ses relations politiques avec une société profondément marquée par le deuil sans précédent de la Grande guerre, y compris dans la possibilité de l'étude de cas (la violence quotidienne portée par le totalitarisme qui réactive l'idée de guerre soit de conquête pour ces idéologies, soit de libération contre un système, et une guerre juste). Comme intellectuel, comme pédagogue et citoyen, le professeur est conduit à remobiliser les concepts de nation, d'identité, de mémoire, de patrimoine, de défense : la guerre et la paix ont évolué dans la relativité contextualisée par une réflexion citoyenne, incluant les valeurs de solidarité et d'éthique, mais aussi la confrontation au réel, en particulier face aux effets monstrueux de la logique raciste et génocidaire du système nazi, à partir de l'examen rigoureux d'un camp de concentration et d'extermination.

-La géopolitique des conflits passe aussi par les champs neufs de la géographie, de l'espace mondialisé à toutes les échelles, via la circulation, contacts et échanges. La notion de puissance, d'aire de puissance, d'enjeux construit aussi l'esprit de défense. L'étude des différentes notions de défense peut s'appuyer sur des études de cas (étude de conflits, gestion de crise dans leurs dimensions multiscalaires). Décrypter le dessous des cartes, construire des cartes, fabriquent l'intelligence des situations sur les aires de puissance, les enjeux stratégiques économiques et sociaux. Cette géographie, qui ne sert pas seulement à faire la guerre, construit l'apprentissage civique et la prévention des risques.

La complexité guerre /paix questionne la relation entre mémoire et histoire du temps présent : elle implique aussi une réflexion sur le sens de la commémoration

« L'histoire dérange et guérit tout à la fois ; elle est thérapie ; elle guérit les conflits de mémoire. Dans les classes, on ne fait pas de devoir de mémoire ; cela n'a pas de sens. On fait de l'histoire » (7)

-La question de l'histoire et de la mémoire traverse de façon récurrente la complexité des rapports qu'une société entretient avec par exemple la guerre passée, subie ou libératrice, ou avec le mythe des origines et l'état de la connaissance scientifique consentie ; comment elle construit et enseigne le temps présent en questionnant ce passé pour l'avenir et la durabilité d'une cohésion politique. La mémoire des conflits contemporains est, certes, destinée à contribuer à l'éveil de la conscience citoyenne.

Elle est aussi objet d'histoire et d'enseignement, via la question de l'émergence des mémoires de guerre, mémoires plurielles, concurrentes, officielles ou privées.

Que faire de la commémoration ? Se souvenir des sacrifices consentis.

-La fonction des monuments aux morts, construits dans l'entre deux guerres, a été de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre dans la cité, et aider au travail de deuil des familles. Par ailleurs, graver les noms des morts revenait à reconnaître le sacrifice suprême. La victoire de 1918 est en réalité aujourd'hui pensée comme une défaite européenne globale ; guerre civile presque totale qui s'est manifestée par un deuil patrimonial, une commémoration ritualisée et un bouleversement séculaire. Ces journées marquent le calendrier scolaire, pas simplement parce qu'elles sont des jours fériés. Les élèves sont souvent associés aux commémorations militaires et patriotiques : ils y rencontrent des militaires, des anciens combattants, des civils et peuvent partager le sentiment d'appartenance à une communauté : c'est un travail de mémoire collective et un devoir citoyen. (8)

-les mémoires partagées ont pour finalité de construire l'Europe. Des lieux de mémoires s'érigent depuis quelques années pour éviter le retour des fractures fratricides et communautaristes. L'UNESCO a pu patronner un certain nombre de ces actions éducatives

(9). L'action politique et médiatique ont pris le relais non plus des concurrences mémorielles mais d'une autre mémoire collective.

## **2) Alors, l'enseignement de « défense nationale » à l'école, c'est quoi ?**

-La défense et la paix sont désormais enseignées ensemble, sur la base des valeurs démocratiques et des devoirs du citoyen. (10)

La défense repose désormais sur la formation de l'esprit civique, sur la solidarité et la cohésion sociale qui concernent l'ensemble des citoyens et relèvent de leur éducation dès l'école. Le lien armée/nation est objet d'une réflexion dans le cadre du parcours citoyen tel qu'il est défini par la loi de 1997 donnant obligation à l'Education nationale d'enseigner la défense à l'école (classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>ères</sup> en ECJS) (11)

-La connaissance de la politique de la France dans les enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est aussi une réflexion sur les risques et menaces

De quels moyens dispose la France pour assurer sa sécurité ? Ces moyens sont-ils adaptés aux évolutions du monde actuel ? « Depuis les années soixante, la France a misé sur l'arme nucléaire. On s'aperçoit, en particulier depuis 2001, que le danger peut venir de là où on ne l'attendait pas. La fin de la guerre froide n'a pas rendu le monde moins dangereux qu'autrefois. On observe même un regain des tensions nationalistes dans plusieurs régions. Une adaptation judicieuse des moyens est nécessaire pour faire face aux nouveaux défis ainsi qu'une coopération toujours plus étroite avec nos partenaires européens et nos alliés. Dans cet ensemble, il faut veiller à ce que l'ONU puisse exercer son indispensable autorité morale et juridique » (12). Cette culture passe par la compréhension de la géopolitique et de la

géostratégie du monde contemporain. L'étude des différentes notions de défense peut s'appuyer sur des études de cas (étude de conflits, gestion de crise).

« Au total, (il convient de) veiller aux intérêts des français, prévenir les clashes qui menacent entre civilisations où entre puissances, faire un monde vivable et plus équitable. » (13)

-l'enseignement d'histoire et de géographie est traversé par ces questions. Les enseignants sont libres de leurs problématiques, et celles-ci peuvent envisager un aspect de la défense, qu'elle soit militaire, civile, politique, économique, sociale ou culturelle. Une lecture attentive des programmes, une posture scientifique et pédagogique particulières n'invitent pas à aller systématiquement sur les marges des savoirs fondamentaux mais de faire vivre ceux-ci, en les rendant concrets, neufs, en permettant la culture du débat.

### **3)-construire un pilotage, un maillage et des outils pédagogiques**

-un pilotage national et académique, dans le cadre de missions et de partenariats

Le protocole d'accord passé entre le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de la Défense (BOEN N°7 du 07/02/2007) et sa circulaire d'application

(BOEN N°32 30/08/2007 ) s'appuient sur des finalités éducatives : « développer l'esprit de défense, donner à l'enseignement de défense sa juste place dans la formation des futurs citoyens, dans la recherche et dans la vie intellectuelle de notre pays ; contribuer à l'emploi des jeunes et à l'égalité des chances » ; il s'appuie sur les piliers du socle commun de connaissances et compétences, parce qu'il est le ciment de la nation.

-Le pilotage national et académique sont du domaine pédagogique de l'Inspection générale et territoriale disciplinaire en charge du dossier, avec un Haut fonctionnaire de défense et de sécurité pour le MEN, un service particulier à la DGESCO (et des contributions sur le thème de la défense sur le site EDUSCOL), des sites académiques qui témoignent de maillages de formation et de relais défense divers, des liens établis avec la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) dépendant du Ministère de la Défense, la Commission armée-jeunesse, l'Office national des anciens combattants (ONAC), les formations en sessions de l'Institut des Hautes Etudes de la défense nationale (IHEDN) ( 14 ), les Bureaux du Service national pour l'organisation et la visite des journées d'appel à la défense (JAPD), des associations nationales (CIDAN, CIDEM..) qui proposent chaque année une participation à des concours scolaires publiés au BOEN.

-Profiter des partenariats installés dans le cadre des trinômes académiques : existants depuis 1982 leur rôle a été reconnu par le dernier protocole. Ils sont des partenaires utiles, parce qu'experts, pour la formation des personnels d'encadrement et d'enseignement de l'Education nationale, en particulier dans le cadre de la formation des nouveaux enseignants à l'IUFM et dans le cadre de la formation continue, ceci sous la responsabilité du Recteur.

-Avec les DRAC (services éducatifs) et les musées militaires (statut militaire) concernant le patrimoine militaire.

Il est intéressant d'engager une réflexion sur la pluridisciplinarité et sur la pédagogie de projet, particulièrement bien adaptée à certains établissements et aux élèves plus en difficulté. Autour de partenariats ou de jumelages on peut nouer des liens avec d'autres environnements culturels et sociaux, ouvrir à d'autres parcours. Lancer des projets d'initiatives citoyennes autour de cette découverte des musées militaires, le sens que l'on donne à ces visites, comme mise en scène de l'histoire et de la mémoire... Ouvrir donc à la curiosité, à l'autre, apprendre à regarder autrement. (15)

#### -les outils

La sensibilisation aux problématiques de la défense peut aussi permettre de modifier nos approches didactiques et pédagogiques. Renouveler l'enseignement de l'histoire et de la géographie par l'étude de cas qui se prête très bien à cette problématique de la Défense. Les cercles d'étude de défense (16), les stages de formation inscrits aux Plans académiques de formation, divers sites académiques sont autant de forces de propositions de projets intéressants. Une littérature pédagogique sur l'éducation à la défense se construit depuis quelques années. Les manuels commencent à illustrer la pluralité des questions de défense et de sécurité, risquant parfois une image fourre-tout (une rizière peut-elle être un argument pour comprendre la défense économique ?), preuve de la nouveauté de ces questions.

#### -Les enjeux sont importants : combattre les représentations et le prosélytisme

On peut parler d'une révolution culturelle à mener de part et d'autre des partenaires: il convient d'informer, pour convaincre de l'intérêt d'étudier ces nouvelles problématiques. Mais, surtout former les collègues à cet enseignement difficile, mais qui pourrait à terme profondément renouveler le champ de nos réflexions et dynamiser dans les établissements les équipes pédagogiques. Cet enseignement à la défense n'est pas un enseignement à part : on ne peut pas exemple réduire cet enseignement à une simple description des forces armées. L'école n'est pas une caserne ni une agence de recrutement. Il passe par les disciplines d'enseignement et peut se prêter à des activités pluridisciplinaires dans le cadre de l'établissement, dans le cadre de la formation des délégués de classes, du CAVL ou des CESC. Il peut être porté par le PPMS (annexe 12) (17) qui définit la notion de risque majeurs (Les risques naturels (inondations, tempêtes, séismes...) Les risques industriels et technologiques (alerte au gaz toxique : confiner un lycée, risque nucléaire...) Les risques liés aux conflits (attentats terroristes...) Il invite à l'éducation aux risques majeurs, à l'éducation à l'environnement et au développement durable, à l'éducation à la défense, à l'éducation à la responsabilité et à la citoyenneté dans le cadre d'un projet éducatif partagé dans chaque établissement. La notion de sécurité humaine prend sa dimension plurielle, dans le cadre d'une éducation à la responsabilité porteuse de solidarité et d'apprentissage de la citoyenneté (18). Ces apprentissages doivent imposer la lucidité, la rigueur et surtout la sérénité ; ils doivent être émancipateurs et non anxigènes. Ils participent de la nouvelle culture du risque dans une société démocratique.

Evelyne FARCY-MAGDENEL

IA-IPR

Déléguée académique aux relations Education/Défense/IHEDN

Auditrice 55<sup>e</sup> session nationale de l'IHEDN

Commandant de la réserve citoyenne

---

(1) Boris Cyrulnik article du Figaro 26/02/2007 ; mais aussi : « le traumatisme en héritage » La cause des livres. Paris 2006.

- (2) « Le tour de France par deux enfants » 1877 G Bruno Editions BELIN
- (3) G Bruno « premier livre de lecture et d'instruction pour l'enfant, morale et premières connaissances. Editions Belin 1877
- (4) Pascal Bruckner article du Figaro (29/09/2006) mais aussi « la tyrannie de la pénitence » Grasset 2006.
- (5) Jean Sérandour Actes du colloque « Guerre et paix » Académie d'Aix-Marseille 2005
- (6) BOEN n°36 du 05/10/2006
- (7) Dominique Borne « Enseigner la Shoah » in Histoire et mémoire. Site de l'académie de Reims
- (8) « 99 questions sur la défense ». Ouvrage collectif CRDP Montpellier (édition 2007)
- (9) Actes du colloque de l'Unesco sur les mémoires partagées 2006
- (10) Jacqueline Costa-Lascoux. « défense et démocratie » them@doc » site Eduscol
- (11) BOEN HS n°8 du 06/08/1998
- (12) Général Bachelet Colloque de Chambéry « enseigner le monde contemporain. Guerres et conflits » octobre 2002
- (13) Hubert Védrine Rapport sur la mondialisation et ses enjeux. 2007
- (14) voir le site de l'IHEDN
- (15) Michel Fratissier. Maître de conférence. Formateur à l'IUFM de Montpellier. Pilote pédagogique du cercle d'étude de défense dans l'académie de Montpellier.
- (16) site académique de Montpellier mais aussi site du Haut fonctionnaire de défense du MEN et EDUSCOL
- (17) Plan particulier de mise en sûreté des établissements scolaires (PPMS) BOEN HS N°3 30/08/2002
- (18) BOEN n°33 14/09/2006